

Assistance aux personnes âgées et aux malades chroniques

Autor(en): **Schweitzer, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX MALADES CHRONIQUES

Créez-vous une occupation accessoire, faites une œuvre discrète et désintéressée. Ouvrez les yeux et cherchez où se trouve l'être humain qui a besoin d'un peu de votre temps, d'un peu de sympathie, d'un peu de société, d'un peu d'aide. C'est peut-être un isolé ou un aigri, un malade, un malchanceux pour qui vous pourrez devenir quelque chose. Peut-être est-ce un vieillard, peut-être un enfant. Qui saurait énumérer toutes les possibilités qui existent d'employer ce précieux capital qui s'appelle l'homme! Partout on a besoin de lui. C'est pourquoi, cherchez à utiliser votre sens humanitaire sans vous laisser rebuter si vous devez vous montrer patients et faire des expériences. Attendez-vous aussi aux déceptions. Mais ne renoncez pas à cette occupation accessoire qui vous permettra d'être un homme utile à d'autres: l'occasion vous en sera offerte si vous le voulez sincèrement.

Albert Schweitzer



Les collaborateurs et collaboratrices des sections responsables des services d'assistantes et d'assistants bénévoles se sont réunis à Berne le 28 février.

Mlle P. Lotmar, directrice de l'École d'études sociales de Zurich, présenta un exposé consacré au thème: « Conceptions et tendances nouvelles du travail social » en mettant l'accent sur le rôle que peuvent jouer les assistantes bénévoles de la Croix-Rouge aux côtés des assistantes sociales professionnelles.

Les participants discutèrent ensuite en détail diverses questions d'intérêt commun telle, par exemple, l'introduction de cours de « bricolage » à l'intention des assistantes bénévoles s'occupant plus spécialement de travaux manuels avec leurs protégés, un domaine qui présente encore de grandes lacunes et dans lequel la Croix-Rouge suisse est appelée à jouer un rôle de pionnière. L'on envisage, par ailleurs, mettre ces collaboratrices de la Croix-Rouge au bénéfice d'une assurance collective contre les risques de maladies et d'accidents. Puis, l'on fit le point du travail fourni par les sections:

A fin 1962, les 20 sections de la Croix-Rouge suisse qui ont introduit ce secteur d'activité à leur programme totalisaient un effectif de 939 assistantes et de 39 assistants bénévoles qui se mettent régulièrement à disposition, soit en règle générale une fois par semaine ou par quinzaine. L'activité de ces collaborateurs qui s'occupent de personnes âgées, de malades et d'invalides à trait aux domaines suivants:

592 assistantes et 12 assistants ont fait des visites à des vieillards, des malades ou des invalides et leur ont rendu différents services;

- 31 ont prêté leur aide aux services d'ergothérapie des sections Croix-Rouge et des hôpitaux;
- 14 ont secondé des physiothérapeutes professionnelles;
- 32 ont aidé des vieillards et des invalides dans la confection de travaux manuels;
- 250 dames et 50 messieurs automobilistes ont assuré le transport de personnes âgées et handicapées devant se déplacer pour diverses raisons (traitements ambulatoires, commissions, excursions, etc.);
- 20 ont collaboré à l'organisation de matinées et de clubs pour personnes âgées.

En cours d'année, les sections de Brigue/Haut-Valais, de Lausanne, Thour-Sitter, Zoug et Zurich ont mis sur pied des *cours d'introduction pour assistantes et assistants bénévoles de la Croix-Rouge*.

Les sections de Bâle-Ville, Berne-Mittelland et Zurich ont enseigné certaines techniques de travaux manuels à des assistantes qui sont ainsi aptes à secondar les ergothérapeutes ou à faire faire des « travaux de bricolage » à leurs protégés.

Le *prospectus* concernant l'activité et le rôle des assistantes bénévoles édité l'an dernier existe désormais aussi en langue française.

Ces derniers mois, la section de Glaris a décidé de mettre sur pied un Service d'ergothérapie; elle a pu s'assurer la collaboration d'une ergothérapeute qui est entrée en fonction au début de 1963. De son côté, la section de Zurich occupe en permanence trois ergothérapeutes. L'activité du service d'ergothérapie des sections de St-Gall et de Bâle-Ville est en développement constant. Les sections de Zurich-Oberland et d'Horgen/Affoltern disposent de la collaboration d'une ergothérapeute deux fois par semaine.